Moyen-Orient et Afrique du Nord

Moyen-Orient

Afrique du Nord

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Environnement opérationnel

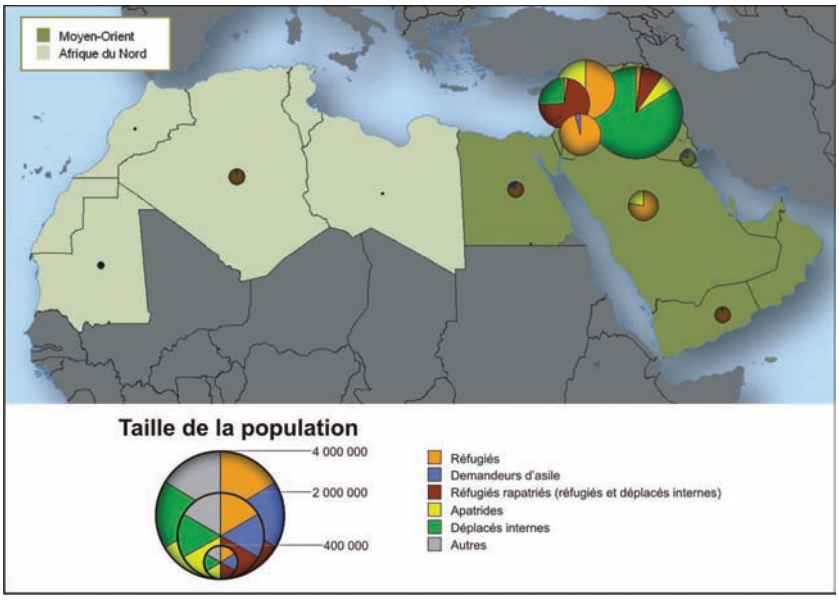

Au Moyen-Orient, les déplacements massifs d'Iraquiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur pays, sont aujourd'hui au centre des préoccupations humanitaires. Le nombre de personnes fuyant l'Iraq a fortement augmenté après l'attentat à la bombe perpétré contre la mosquée de Samara en février 2006. La situation dramatique de ces populations a été unaniment reconnue par la communauté internationale lors de la Conférence que l'UNHCR a organisée à Genève en avril 2007 pour répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées en Iraq et dans les pays voisins. La Conférence a suscité une prise de conscience quant à l'urgence d'apporter une aide substantielle aux Iraquiens déplacés en-deçà et au-delà des frontières de leur pays, de même qu'aux communautés d'accueil dans les pays limitrophes.

Les ressources des Iraquiens exilés dans des pays avoisinants et leurs moyens de faire face à la situation s'amenuisent ; parallèlement, les services que les pays d'accueil mettent à leur disposition sont sollicités à l'extrême. Dans ces circonstances, l'UNHCR estime qu'il est prioritaire de venir en aide aux déplacés iraquiens les plus vulnérables, notamment en République arabe syrienne et en Jordanie. La dynamique suscitée par la conférence de Genève a contribué de manière déterminante à la mobilisation d'un appui international.

La Syrie et la Jordanie accueillent depuis plus de 60 ans des centaines de milliers de réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'UNWRA. L'actuel afflux d'Iraquiens fait peser une charge supplémentaire sur les structures économiques et sociales des deux pays, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement. Tant les ressortissants que les réfugiés souffrent de la hausse du coût de la vie. Les femmes et les enfants, en Iraq et dans les pays voisins, sont de plus en plus exposés à des violences sexistes et à d'autres formes d'exploitation. En raison de la pression qui s'exerce sur leurs services sociaux, les pays d'accueil envisagent de prendre des mesures supplémentaires pour limiter le nombre d'Iraquiens gagnant leurs territoires.

Compte tenu de ces événements dans la région, l'UNHCR révise régulièrement ses programmes pour répondre à l'ampleur des besoins des déplacés et pour alléger le fardeau qui pèse sur les gouvernements et les populations des pays d'accueil. Une étroite coopération avec les partenaires locaux et internationaux sera indispensable à la réalisation de ces objectifs.

Dans d'autres régions du Moyen-Orient et en particulier dans le Golfe, l'UNHCR continue à renforcer ses partenariats nationaux. Le Haut Commissariat encourage les États à jouer un plus grand rôle dans ses mécanismes de gouvernance et dans ses opérations. À l'issue de visites du Haut Commissaire, les nouvelles relations nouées avec des dirigeants régionaux favoriseront, espère-t-on, un appui politique, humanitaire et financier à l'action de l'UNHCR. En outre, plusieurs initiatives ont été prises récemment pour engager les États membres du Conseil de coopération du Golfe dans la prise en charge des besoins des Iraquiens déplacés dans les pays limitrophes.

Des groupes mixtes, composés de migrants et de demandeurs d'asile originaires de la Corne de l'Afrique, débarquent régulièrement sur les côtes du Yémen. En octobre 2007, 21 600 personnes sont arrivées dans le pays ; plusieurs centaines d'autres ont péri en tentant de traverser le Golfe d'Aden sur des embarcations qui n'étaient pas en état de naviguer, ou à cause du mauvais traitement que les trafiquants leur ont fait subir. En raison de ses structures économiques et sociales limitées, le pays ne peut cependant continuer à absorber un aussi grand nombre de

Iraq. Cette jeune Kurde iranienne a été déplacée à deux reprises dans le nord de l'Iraq.

gens. Un partage des charges plus équitable au sein de la communauté internationale est nécessaire pour que le Yémen continue de faire preuve de générosité à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile. L'UNHCR prévoit de développer ses opérations au Yémen en 2008-2009.

De même, le nombre de demandeurs d'asile mêlés aux migrants économiques originaires d'Afrique sub-saharienne qui traversent l'Afrique du Nord pour gagner l'Europe pose des problèmes aux Gouvernements de la région qui s'efforcent de répondre à ces flux en tenant compte des besoins de protection. Un accord de coopération a récemment été conclu avec le Gouvernement du Maroc pour renforcer le rôle de protection de l'UNHCR dans sa recherche de solutions aux problèmes de migration et d'asile.

Enfin, les opérations de l'UNHCR en Afrique du Nord sont axées sur la situation des réfugiés sahraouis qui perdure. En 2007, le Haut Commissariat a prodigué une aide de première nécessité dans les camps de réfugiés sahraouis implantés dans la région de Tindouf, en Algérie. Il a continué à mettre en oeuvre le projet de mesures de rétablissement de la confiance, lancé en 2004 en étroite coordination avec la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Si aucune solution politique ne s'esquisse, l'UNHCR maintiendra les programmes de visites familiales et les liaisons téléphoniques entre les réfugiés des camps de Tindouf et les membres de leur famille demeurés au Sahara occidental.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques de l'UNHCR dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) consistent à :

- Protéger les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence.
- Identifier et mettre en oeuvre des solutions globales pour remédier à la situation des réfugiés.
- Appuyer les institutions de l'État et de la société civile qui s'occupent des questions de réfugiés.

Compte tenu de la complexité de l'environnement politique dans la région, la concrétisation de ces objectifs sera soutenue par un renforcement de la capacité d'intervention de l'UNHCR en cas d'urgence.

En Afrique du Nord, le Plan d'action en dix points pour la gestion du lien entre la migration et l'asile sert de cadre de référence à la politique régionale. Le plan prévoit une stratégie à deux volets, consistant à renforcer la structure et les interventions de l'UNHCR dans la région tout en définissant des relations de coopération avec les partenaires gouvernementaux, les ONG et les acteurs de la société civile. L'objectif est d'assurer une gestion des flux migratoires mixtes qui tienne compte des besoins de protection. Pour être efficaces, les efforts déployés en ce sens devront s'appuyer sur des travaux de recherche sur les migrations en Afrique du Nord, réalisés sur le terrain par

des consultants indépendants, qui permettront d'identifier les méthodes les plus à mêmes de régler les problèmes. Le projet vise également à doter les pays d'Afrique du Nord de moyens plus solides pour accueillir, filtrer et gérer les flux migratoires mixtes.

Au Moyen-Orient, l'UNHCR cherchera à garantir aux Iraquiens réfugiés dans des pays limitrophes, ainsi qu'aux déplacés internes et aux ressortissants d'autres pays réfugiés en Iraq, une protection conforme aux normes et au droit reconnus par la communauté internationale. Le Haut Commissariat empêchera le refoulement tout en veillant à la prise en charge des besoins humanitaires essentiels des personnes qui relèvent de sa compétence. En l'absence d'institutions nationales en matière d'asile, l'UNHCR tâchera également d'élaborer un régime international de protection des réfugiés et des déplacés internes, en forgeant des partenariats dynamiques avec les gouvernements et d'autres intervenants clés.

Seule une évolution de la situation politique permettra de trouver une réponse humanitaire aux problèmes des réfugiés au Moyen-Orient. L'UNHCR entend néanmoins rechercher des solutions durables, telles que le rapatriement librement consenti et la réintégration sur place, et encourager l'autosuffisance, tout en s'attachant à promouvoir et à utiliser la réinstallation en tant qu'instrument de protection et mécanisme de répartition des charges.

Défis

Au Moyen-Orient, l'un des défis majeurs est l'exil prolongé des réfugiés palestiniens. En effet, ce problème persistant influence, depuis plus de 60 ans, la perception que l'on a des réfugiés et de leurs besoins dans la région, ainsi que le rôle de la communauté internationale dans la recherche de solutions. Si la plupart des Palestiniens réfugiés à travers le monde relèvent du mandat de l'UNWRA, la complexité politique de leur situation a un impact sur les attitudes à l'égard de l'UNHCR et des ressortissants d'autres pays réfugiés dans la région.

En Iraq, la situation sécuritaire, sujette à des changements tout aussi subits qu'imprévisibles, restreint les déplacements du personnel des Nations Unies et donc sa capacité à venir en aide aux déplacés les plus vulnérables. L'UNHCR doit faire appel à des partenaires locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, pour distribuer des articles de secours d'urgence à travers le pays. Le Haut Commissariat maintiendra un dispositif de préparation et de réponse aux situations d'urgence adapté à différents scénarios ; son plan d'urgence régional sera régulièrement réactualisé, en coordination avec d'autres acteurs.

En Afrique du Nord, l'UNHCR s'est attelé à une tâche d'envergure : protéger et aider les réfugiés et les demandeurs d'asile mêlés aux flux massifs d'immigrants clandestins. Pour faire face à l'augmentation de ces flux mixtes, le Haut Commissariat a renforcé sa capacité et ses ressources, en augmentant très sensiblement son personnel de protection dans les pays d'Afrique du Nord, ainsi que son budget. L'ampleur du défi est telle qu'il sera nécessaire de renforcer les opérations tout au long de l'année 2008 et de l'année 2009. De nouvelles alliances seront nouées en vue de créer des systèmes de gestion de l'asile et des migrations qui tiennent compte des besoins de protection dans la région.

Du fait de l'absence de solutions politiques pour remédier à la situation des réfugiés sahraouis et de la nécessité continue d'offrir une protection et une aide aux réfugiés vivant dans des camps en Algérie, l'UNHCR s'est engagé dans une entreprise d'envergure : mobiliser des fonds et des partenaires pour dispenser une assistance et un appui adéquats.

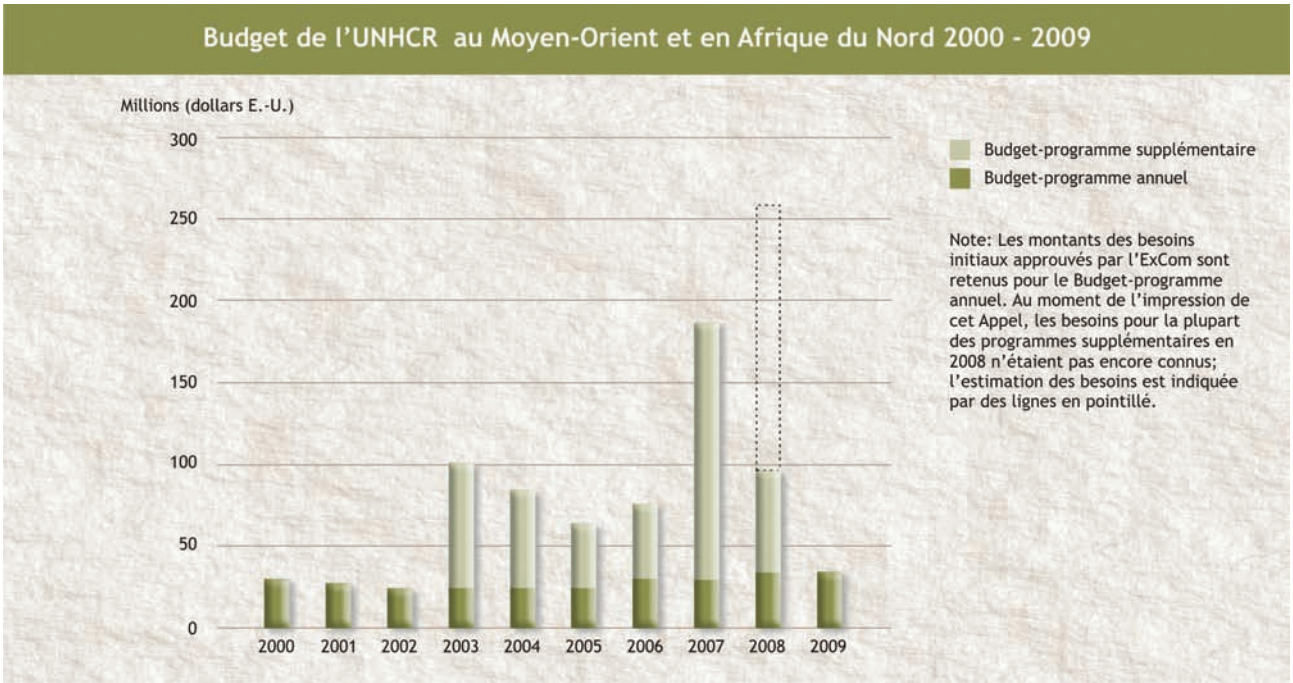

Budget (dollars E.U.)							
Pays	2007			2008			2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel
Algérie	4 268 794	633 842	4 902 636	4 900 313	330 957	5 231 270	4 900 313
Jamahiriya arabe libyenne	984 270	17 736	1 002 006	1 314 586	89 300	1 403 886	1 314 585
Maroc	983 475	593 900	1 577 375	1 202 897	462 765	1 665 662	1 335 282
Mauritanie	885 472	2 175 171	3 060 643	897 903	2 924 223	3 822 126	907 212
Sahara occidental	0	2 667 257	2 667 257	0	0	0	0
Tunisie	358 096	22 038	380 134	406 312	37 031	443 343	406 312
Activités régionales	0	823 625	823 625	0	1 061 907	1 061 907	0
Sous-total - Afrique du Nord	7 480 107	6 933 569	14 413 676	8 722 011	4 906 183	13 628 194	8 863 704
Arabie saoudite	2 118 995	120 344	2 239 339	2 286 449	0	2 286 449	2 286 449
Égypte	4 294 356	3 190 383	7 484 739	5 002 166	75 000	5 077 166	5 126 616
Émirat arabes unis	684 983	0	684 983	3 220 876	0	3 220 876	3 291 927
Iraq	1 305 042	26 774 269	28 079 311	632 337	0	632 337	632 336
Israël	144 000	0	144 000	723 075	0	723 075	723 075
Jordanie	1 755 137	31 373 117	33 128 254	1 266 529	4 896 332	6 162 861	1 665 940
Liban	3 667 704	5 016 513	8 684 217	3 019 565	1 275 000	4 294 565	3 512 068
République arabe syrienne	2 050 212	58 631 698	60 681 910	1 750 058	23 775 000	25 525 058	1 867 583
Yémen	4 755 782	1 238 217	5 993 999	6 713 913	2 594 476	9 308 389	6 788 092
Activités régionales	0	24 150 780	24 150 780	0	25 478 669	25 478 669	0
Sous-total - Moyen-Orient	20 776 211	150 495 321	171 271 532	24 614 968	58 094 477	82 709 445	25 894 086
Total - Moyen-Orient et Afrique du Nord	28 256 318	157 428 890	185 685 208	33 336 979	63 000 660	96 337 639	34 757 790

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.